



20.04.2016

---

## Économie verte

# Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse

---

## Résumé du rapport et perspectives

### Contexte

La transition vers une Economie verte est une démarche de longue haleine. Il est indispensable que nous utilisions les ressources naturelles de manière beaucoup plus efficace et respectueuse afin de préserver les bases naturelles de la vie pour les générations futures, en Suisse et dans le monde. Les pouvoirs publics et les acteurs privés font face à un défi commun, qu'il est de leur responsabilité de relever : ils doivent élaborer des approches compatibles avec les règles de la concurrence pour améliorer l'efficacité des ressources. En Suisse, la notion d'économie verte désigne un mode de gestion et de consommation qui tient compte du caractère limité des ressources et de la nécessité de respecter la capacité de régénération des ressources renouvelables, qui vise à améliorer l'efficacité de ces ressources et qui contribue de ce fait à renforcer les performances de l'économie et, partant, le bien-être en général.

Lorsqu'il a adopté le Plan d'action Economie verte en 2013, le Conseil fédéral a chargé le DETEC (OFEV) de présenter fin 2015 un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action et de faire des propositions concernant la suite des travaux durant la législature 2016-2019.

### Avancement de la mise en œuvre

Grâce à des mesures ciblées qu'elle a prises dans son domaine de compétence, la Confédération a amélioré les bases de la transition vers une Economie verte et soutenu l'engagement dont font preuve les entreprises et la société civile. On peut citer en particulier la création d'un réseau national de promotion de l'efficacité des ressources auprès des entreprises (reffnet.ch) et le lancement de divers projets visant à boucler des cycles de matières. Les 27 mesures du Plan d'action Economie verte de 2013 portent sur des domaines où subsistent des lacunes ou qui présentent un potentiel particulièrement important de rationalisation de la gestion des ressources. Aux fins du présent rapport, les mesures ont été regroupées autour de neuf priorités réparties dans trois domaines (consommation et production, déchets et matières premières, instruments transversaux).

### Développement de l'Économie verte

Les mesures 2016-2019 reposent sur les bases légales existantes. Elles ont pour but premier de soutenir les actions dans lesquelles les acteurs visés s'engagent de façon volontaire et

d'exploiter les potentiels de rationalisation et de préservation des ressources. Elles montrent la direction que doit prendre la Confédération dans son engagement pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse.

La priorité est donnée au soutien et au développement d'initiatives existantes, ainsi qu'à la mise à disposition d'informations et de connaissances de base qui soient faciles à exploiter. Cette démarche s'inscrit dans le contexte d'une collaboration avec les organisations sectorielles et les entreprises. Il est important en outre de veiller à la cohérence des mesures avec les différentes politiques importantes pour l'économie verte (comme la politique énergétique ou la politique climatique, p. ex.).

La plupart des mesures en cours, issues du Plan d'action Économie verte de 2013, sont poursuivies. Certaines mesures ont pris fin parce que les mandats auxquels elles répondaient ont été remplis (p. ex. écologisation du système fiscal demandée par la motion 06.3190 Studer Heiner ou indicateur global du bien-être). D'autres n'ont pas été reconduites (p. ex. exigences minimales applicables à la mise sur le marché de produits ou obligation de reprise des emballages dans le domaine de la consommation).

Des besoins supplémentaires ont été identifiés, notamment suite à des évolutions politiques intervenues en Suisse ou dans l'UE concernant les achats publics, l'évaluation des technologies environnementales, la limitation des déchets, les marchés financiers durables ou encore la formation professionnelle supérieure.

### Perspectives

Le présent rapport montre, au chapitre 3, que des avancées ont eu lieu depuis que le Conseil fédéral a mandaté l'administration fédérale pour travailler sur l'économie verte en 2010 et 2013. Des résultats concrets ont été obtenus dans différents domaines et certains projets ont été menés à bien. Ce sont là des étapes importantes pour rationaliser l'utilisation des ressources en Suisse et assurer l'avenir de notre pays. Le chapitre 5, qui s'adresse au premier chef à l'administration fédérale, explique comment il convient de poursuivre ou de faire évoluer les mesures prises. Le thème de l'économie verte concerne en effet différents offices dans plusieurs domaines : économie, agriculture, économie extérieure, finances, énergie et environnement. La collaboration entre ces services conserve toute son importance. Il faut en outre coordonner en permanence les travaux et assurer la cohérence dans les domaines politiques visés, en particulier en matière de politique climatique et de politique énergétique.

Au cours des prochaines années, beaucoup de projets dans les domaines de la consommation et de la production ainsi que des déchets et des matières premières vont devoir passer du stade de l'analyse à celui de la mise en œuvre. Les efforts devront porter sur les maillons de la chaîne de valeur où se situent les leviers les plus importants pour améliorer l'efficacité des ressources et leur préservation et où des mesures offrent un rapport coût-utilité positif. Il faudra également consolider le socle de connaissances. Nous avons besoin, par exemple, de pouvoir faire des estimations fondées du coût de l'inaction ou encore de développer des méthodes et des indicateurs transparents qui permettent de mesurer les progrès accomplis dans la transition vers une économie verte et qui soient reconnus au niveau international. Ces travaux doivent être coordonnés avec ceux de la communauté internationale. Il faudra également mener un débat sur les conditions générales qui sont nécessaires pour déclencher les innovations techniques, organisationnelles et sociétales qui permettront de préserver les ressources tout en conservant notre niveau de prospérité et en renforçant l'économie. Enfin, des efforts supplémentaires devront être accomplis pour améliorer la vérité des coûts.

Il reste encore beaucoup à faire. Pour arriver à produire et à consommer en respectant les limites planétaires, nous devons absolument utiliser les ressources de manière beaucoup plus efficace. Cela suppose non seulement que nous rationalisons l'utilisation des ressources,

mais aussi que nous procédions à des améliorations systémiques. À cet égard, les aspects suivants méritent une attention particulière :

- Les décisions d'investissement à long terme, comme par exemple le choix de la qualité écologique d'une construction, ont un impact sur l'environnement qui s'étale sur plusieurs décennies.
- Les choix de consommation faits au quotidien par les individus, par exemple dans le domaine alimentaire, ont, par effet de cumul, un impact important sur la charge environnementale globale de la Suisse.

Étant donné les imperfections du marché, l'État joue un rôle important dans l'utilisation efficace et la préservation des ressources naturelles. Il lui incombe avant tout de mettre à disposition les informations de base nécessaires, de mettre en place des conditions générales favorables et d'encourager l'innovation.